

L'AUSTÉRITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES ÉTATS ET DES PATRONS PAS POUR CEUX DES TRAVAILLEURS !

Après un an de gouvernance, la gauche libérale au pouvoir n'a fait qu'accélérer les mesures d'austérité non sans conséquence sur le niveau de vie de la population. Elles permettent ainsi au patronat et aux actionnaires de casser encore plus les acquis sociaux des travailleurs et l'ensemble des systèmes de solidarité pour une crise dont nous ne sommes pas responsables. Cela sert à enrichir les banques avec près de 50 milliards d'intérêts que l'État leur reverse. Pourtant, de l'argent il y en a dans les caisses du patronat !

PLAN DE RIGUEUR : CASSE DES SERVICES PUBLICS !

Le gouvernement a prévu un plan de rigueur de 60 milliards sur cinq ans. Il nous annonce qu'« *il faudra trouver 4 à 5 milliards de plus l'année prochaine* » ! Ces restrictions ont été décidées pour les hôpitaux, pour les collectivités locales : ce sera 1,5 milliard de moins en 2014 et 3 milliards de moins en 2015. Cela ne présage rien de bon pour les usagers !

Pour les agents (écoles, hôpitaux, collectivités territoriales), ces économies auront un impact sur les conditions de travail, comme le gel des salaires, le recours aux contrats précaires, la diminution des effectifs et les privatisations rampantes.

FERMETURES D'USINES, LICENCIEMENTS MASSIFS : LE GOUVERNEMENT, PRINCIPAL ALLIÉ DU PATRONAT.

Dans la continuité des politiques antisociales menées ces dernières années sous Sarkozy, le gouvernement actuel, dit « socialiste », laisse le patronat licencier des milliers de travailleurs (PSA, Sanofi, Goodyear, etc.), sans que cela ne lui pose problème,

bien au contraire puisqu'il a accepté la fermeture des hauts-fourneaux de Florange.

Les salariés en lutte contre les fermetures de leurs usines n'ont que leur force et la solidarité des autres travailleurs à opposer à la voracité des capitalistes !

Nos camarades de Citroën-Aulnay l'ont bien compris en luttant depuis plus de quinze semaines maintenant.

Pour toujours plus de profits en cette période dite de « crise », le patronat et les grands financiers intensifient la lutte des classes en démolissant les conditions de vie des travailleurs, avec la bienveillance de l'actuel gouvernement qui leur attribue une aide de 20 milliards d'euros par an au nom de la compétitivité !

DERNIÈRE MESURE EN DATE : LA « LOI DE SÉCURISATION DE L'EMPLOI »

Cette loi, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, est presque passée inaperçue. Elle aura pourtant des conséquences très graves pour les travailleurs. Elle donnera la possibilité aux patrons de faciliter les mesures de licenciements, de moduler le temps de travail pour plus de flexibilité, de baisser les salaires et enfin d'imposer la mobilité.

Chômage et retraites : les prochaines négociations



MANIFESTATION LE 1^{ER} MAI 2013

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
33 RUE DES VIGNOLES – 75020 PARIS
MAIL : CONTACT@CNT-F.ORG – WWW.CNT-F.ORG



de l'Unédic destinées à définir les règles de l'indemnisation du chômage pour les années à venir s'annoncent inquiétantes.

Il en va de même pour les retraites complémentaires aujourd'hui et le régime général demain. Même si rien n'est officiel pour l'instant, la volonté du gouvernement est d'augmenter le temps de cotisation nécessaire pour toucher une retraite pleine. Il estime que « le gouffre des retraites » s'élèvera à 20 milliards en 2020. Or c'est précisément la même somme que le gouvernement a offerte au patronat !

Pour renverser la tendance, interdire les licenciements, titulariser les précaires de la fonction publique et du privé, sauver nos retraites et la Sécurité sociale, nous n'avons rien à attendre des différents gouvernements !

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et le renforcement des solidarités. Il est temps de nous organiser et d'engager le bras de fer contre le capitalisme et le patronat pour reprendre ce qu'ils nous ont volé.



LA CNT, QUI SOMMES-NOUS ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base, sans permanents ni bureaucratie. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE ! Parce que c'est nous qui fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, c'est donc à nous de décider de leur répartition et de les orienter pour le bien de toute la collectivité. Et ce ne sont pas quelques-uns qui doivent se les accaparer pour leur seul profit.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire, pour un autre futur sans exploitation ni domination...

La CNT appelle à une réelle convergence des luttes nécessaire pour instaurer un rapport de force à la base et revendique notamment :

- une réduction du temps de travail sans réduction de salaire ;
- l'annulation de toutes les exonérations de cotisations sociales patronales ;
- l'augmentation des cotisations patronales pour financer les retraites (retour à 60 ans sans condition de durée de cotisation) et l'amélioration des indemnités chômage et des minima sociaux (rien en dessous d'un SMIC réévalué à la hausse) ;
- la gestion des caisses du chômage par les travailleurs et un fonds d'investissement pour les coopératives ouvrières et la reconversion écologique ;
- la suppression de toutes les rémunérations hors salaire fixe (stock-options, retraites chapeaux, participation, intéressement, etc.) ;
- la suppression des augmentations de salaires individuelles et des évaluations des salariés ;
- la titularisation de tous les précaires de la fonction publique sans condition et l'obligation de réintégration effective dans l'entreprise en cas de requalification en CDI ou de nullité du licenciement dans le privé ;
- le retour à un véritable service public, en fonction des nécessités et non en fonction des « finances publiques » et à la gestion directe par le personnel et usagers.